



Photo : Kevin O'Hara



Faits saillants et autres rapports

Faits saillants et autres rapports

Prix et dotations	22
Conférence des arts des Premiers Peuples – Voir avec fierté	23
Mini-spectacles d’artistes musiciens de cultures diverses et des Premiers Peuples	25
La Banque d’oeuvres d’art	27
La Commission du droit de prêt public	27
La Commission canadienne pour l’UNESCO	28

Ci-contre :

En haut. Djanet Sears, lauréate du Prix littéraire du Gouverneur général en théâtre pour *Harlem Duet*, reçoit son parchemin des mains de Son Excellence le très honorable Roméo LeBlanc.

Au centre. Cha-Locos interprète la musique des cultures afro-péruvienne et afro-vénézuélienne. Le groupe s’est produit à divers festivals et a fait plusieurs enregistrements. Il a participé en novembre 1998 au Mini-spectacle de Toronto d’artistes de la musique de cultures

diverses et des Premiers Peuples du Conseil des Arts du Canada.

En bas. “Cultures around the Fire - from the Mayan to the Inuit”, une production de Chinook Winds, à la Conférence des arts des Premiers Peuples.

Prix et dotations



Le président Jean-Louis Roux remet le Prix Virginia-Parker de 1998 au pianiste Richard Raymond, du Nouveau-Brunswick. D'une valeur de 25 000 \$, ce prix est décerné annuellement à de jeunes interprètes de musique classique qui font preuve d'un talent et d'un sens de la musique exceptionnels.

Par l'intermédiaire de son Service des prix et dotations, le Conseil des Arts du Canada gère et décerne chaque année plus d'une centaine de prix et bourses, dont bon nombre ont été créés par des legs ou dons de particuliers et de sociétés de tout le pays.

Faits saillants de 1998-1999

Le violoncelliste Yo-Yo Ma a obtenu le Prix Glenn-Gould, décerné tous les trois ans.

La Fondation de la famille J.W. McConnell a fait don de deux violoncelles de valeur à la Banque d'instruments de musique du Conseil.

Le Conseil a créé les Prix du Gouverneur général en arts visuels et médiatiques sous le patronage de Son Excellence le très honorable Roméo LeBlanc, Gouverneur général du Canada.

Le Conseil a annoncé qu'il était à la recherche d'un donateur pour deux magnifiques violons stradivarius prêtés au Conseil jusqu'en septembre 1999.

Les Prix Molson du Conseil des Arts du Canada ont été décernés à Jeanne Lamon (Tafelmusik) et Michael J. Trebilcock (University of Toronto).

Les Prix Killam ont été octroyés au Dr Albert J. Aguayo (Centre de recherche en sciences neurologiques de l'Université McGill), à Maurice A. Bergougnou (University of Western Ontario) et à Walter Hardy (University of British Columbia).

Le Gouverneur général du Canada a remis les Prix littéraires du Gouverneur général à 14 écrivains, illustrateurs et traducteurs canadiens de talent lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Rideau Hall.

M. Joan Chalmers a fait un don de 100 000 \$ qui accroît le montant disponible pour les bourses du Fonds Jean-A.-Chalmers pour les métiers d'art.

Conférence des arts des Premiers Peuples – Voir avec fierté

Les arts indigènes au-delà de l'an 2000

L'un des événements saillants au Conseil, cette année, a été l'historique rencontre des artistes autochtones de toutes les régions du Canada et d'autres pays à la première Conférence des arts des Premiers Peuples, Voir avec fierté - les arts indigènes au-delà de l'an 2000.

En septembre 1998, plus de 200 délégués se sont réunis au Musée canadien des civilisations à Hull, au Québec, pour quatre journées de célébration, partage, questions et débats sur les arts autochtones.

Le Comité des arts des Premiers Peuples nourrissait l'idée d'une telle conférence depuis près d'une décennie et quand de nouveaux fonds ont été accordés au Conseil en 1997, ce rêve a pu se concrétiser. Le Comité consultatif des Premiers Peuples et le Secrétariat des Premiers Peuples ont travaillé sans relâche à cette fin.

Ces dernières années, le Conseil a accru son aide aux artistes autochtones, augmentant le nombre des artistes et organismes artistiques autochtones qui sollicitent et qui reçoivent une subvention. Le Conseil a maintenant des programmes d'aide aux artistes autochtones dans chaque discipline et des agents autochtones de la danse, de la musique, du théâtre et des lettres et édition. La Conférence est venue couronner les importantes mesures prises par le Conseil depuis dix ans pour donner suite à son engagement envers les arts autochtones en rappelant ce qui a été accompli et examinant l'orientation à prendre pour l'avenir.

Le 24 septembre, la Conférence a débuté par des lectures qui ont fait ressortir l'excellence artistique et la puissance évocatrice des traditions orales des Peuples autochtones. Ont suivi les cérémonies d'inauguration et



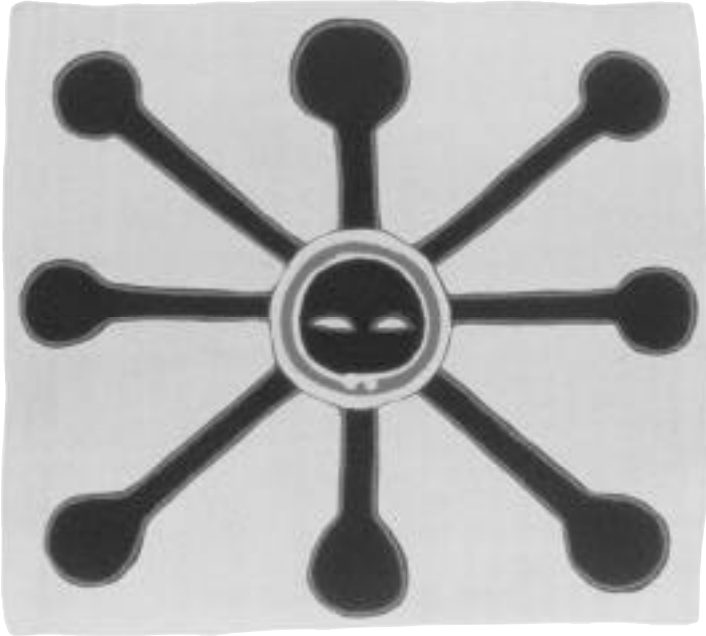
Photo : Jeffrey Thomas



Photo : Jeffrey Thomas

Ci-dessus : L'architecte de renommée mondiale Douglas Cardinal a prononcé l'allocution inaugurale de la Conférence.

L'acteur bien connu Adam Beach était le maître de cérémonie du spectacle des artistes en début de carrière - Vers l'an 2000.



L'image symbole de la Conférence, *The Moon*, de Jessie Oonark, fait partie de la collection de la Banque d'œuvres d'art du Conseil et a été reproduite avec la permission du curateur public des Territoires du Nord-Ouest, succession de Jesse Oonark.

L'allocution de Douglas Cardinal, l'architecte métis du Musée canadien des civilisations. Durant la soirée, de nouveaux artistes autochtones de tout le pays se sont produits au Spectacle d'artistes en début de carrière, dont le maître de cérémonie était le comédien saulteaux et vedette de *Smoke Signals*, Adam Beach.

Les sujets abordés en atelier et aux séances plénières ont porté sur les pratiques des différentes disciplines artistiques, les conflits dans l'environnement artistique, l'art comme outil de développement culturel dans les communautés et les modèles de politiques pour les arts indigènes.

Les soirées ont été consacrées à la célébration des arts autochtones. Le deuxième jour, les délégués ont pu applaudir, entre autres artistes de la scène, l'actrice et écrivaine crie Margo Kane ainsi que le Kehewin Native Performance and Resource Network. Ils ont également pu assister à l'inauguration officielle d'*Impact visuel : œuvres d'artistes autochtones à la Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada*. Les deux manifestations ont eu lieu au Centre national des arts à Ottawa.

La troisième journée s'est terminée par un festin traditionnel et par les lectures des auteurs Maria Campbell et Bernard Assiniwi. A suivi une célébration des arts de la scène autochtones, à laquelle ont participé le Jani Lauzon Band, Chinook Winds et Jerry Alfred and The Medicine Beat.

Le Conseil publiera un rapport final sur les conclusions et recommandations de la Conférence, qui sera distribué à tous les délégués avec un CD-ROM sur la Conférence. Une bande vidéo sur la façon de soumettre une demande de subvention au Conseil des Arts du Canada a été réalisée en inuktitut et sera distribuée aux organismes artistiques, médias et autres intéressés inuits. Les programmes réguliers d'aide aux artistes autochtones ont été révisés pour mieux répondre aux besoins de ces communautés.

La nécessité pour le Conseil des Arts du Canada de s'ouvrir à la communauté autochtone pour mieux se faire connaître et comprendre est l'un des messages clés qui sont ressortis de la Conférence. Pour bien des artistes, celle-ci a été le premier point d'accès au Conseil et tous ont convenu qu'il était essentiel de poursuivre le dialogue.

Mini-spectacles d'artistes musiciens

de cultures diverses et des Premiers Peuples

En 1990, voulant s'assurer que ses activités reflètent la réalité canadienne, le Conseil des Arts du Canada a retenu la diversité culturelle comme l'une de ses priorités de la prochaine décennie. Cinq ans plus tard, lorsqu'il a publié son Plan stratégique, il s'est de nouveau dit déterminé à aider les artistes de cultures diverses et des Premiers Peuples à atteindre la reconnaissance et l'excellence. Et en 1998, grâce aux nouveaux fonds qu'il a reçus du Parlement, le Conseil a pu réaliser un rêve de longue date, faire connaître à autant de Canadiens que possible les trésors musicaux qu'il a découverts dans tout le pays.

L'évolution démographique de la société canadienne a mis en évidence de nombreux musiciens talentueux des traditions non occidentales de musique classique et populaire. Ce qu'on appelait auparavant musique ethnique porte maintenant le nom de musiques du monde et a considérablement élargi son public. La même expansion a marqué la musique autochtone et a été encouragée par la création d'un Prix Juno pour les musiciens autochtones.

Malgré cette explosion de créativité musicale, les artistes des communautés de cultures diverses et autochtones n'ont pas encore réussi à atteindre le public qu'ils pourraient avoir. De fait, même si bon nombre reçoivent une subvention du Conseil pour créer et produire, très peu partent en tournée. En se concentrant sur le lien vital entre les créateurs, interprètes et diffuseurs, les trois mini-spectacles d'un jour que le Conseil a organisés à leur intention ont beaucoup contribué à accroître le public et le marché de ces artistes.

Les mini-spectacles ont eu lieu au du Maurier Theatre Centre de Toronto le samedi 14 novembre, à la Maison de la culture Frontenac de Montréal le dimanche 15 novembre et au Centennial Theatre Centre de Vancouver le dimanche 22 novembre 1998, chaque fois devant des salles combles, sans compter les centaines de spectateurs internautes.

Les 48 artistes retenus étaient des musiciens professionnels de la musique contemporaine, traditionnelle, classique et folk, du jazz, de la littérature parlée et de la musique actuelle. Ils ont été choisis par un comité de pairs national, dans le cadre d'un concours auquel plus de 250 demandes ont été soumises.

Au nombre des cultures représentées, se trouvaient celles du Brésil, du Burkina Faso, de la Chine, de la République dominicaine et de Madagascar. Se sont aussi produits des artistes inuits, algonquins/ojibway/cris et métis de Tuktoyaktuk, Iqaluit, Sudbury et Edmonton.

Cette rencontre de 48 artistes et de 60 à 70 diffuseurs a entraîné une forte augmentation du nombre d'artistes autochtones et de cultures diverses qui se produisent devant des publics canadiens. Elle a aussi sensiblement accru le nombre de leurs demandes de subventions de tournée au Conseil. Ces artistes se font connaître non seulement des publics de Dawson, en Colombie-Britannique, à Halifax, en Nouvelle-Écosse, mais aussi de publics étrangers d'aussi loin que Bremen, en Allemagne. Au nombre des 25 tournées récemment recommandées pour une subvention, 11 concernaient des artistes autochtones et de cultures diverses, soit 44 p. 100 des demandes retenues.



Photo : David Cooper



Quelques-uns des artistes qui ont participé au mini-spectacle. *En haut à gauche* : Liu Fang, de Montréal, joue du pipa et du zheng, d'anciens instruments traditionnels de la Chine. *En haut à droite* : Jerry Alfred and the Medicine Beat. Jerry Alfred est un auteur-compositeur-interprète de la Nation Northern Tutchone, qui habite Pelly Crossing, près de Whitehorse. Son premier enregistrement, *Etsihon*, a remporté le prix Juno de musique autochtone. *En bas à gauche* : Uzume Taiko Ensemble, premier groupe taiko du Canada, dont la musique s'inspire de la musique de tambour japonaise, se produit en tournée au Canada et en Europe. *En bas à droite* : Joaquin Diaz, interprète de "merengue tradicional", musique folklorique de la République dominicaine.

Une initiative de collaboration entre le Conseil des Arts du Canada, les diffuseurs, agents et gérants et les artistes, les

mini-spectacles ont permis au public de connaître la richesse inouïe et variée de la musique contemporaine au Canada.

La Banque d'œuvres d'art

La Banque d'œuvres d'art a dépassé l'objectif de 1 100 000 \$ qu'elle s'était fixé pour ses revenus en 1998-1999, ceux-ci ayant atteint 1 138 000 \$.

Sur le plan du marketing, elle a publié des annonces dans *Acces Ottawa*, participé au Salon d'affaires d'Ottawa en avril 1998 ainsi qu'au 14^e Salon international LE MONDE DES AFFAIRES de Montréal en septembre 1998.

En 1998-1999, des 257 contrats signés, treize concernaient de nouveaux clients, dont cinq entreprises.

Des locaux moins chers ont été trouvés pour la Banque, qui déménagera sa collection en août 1999. Son loyer passera de plus d'un million de dollars à approximativement 460 000 \$ par année, ce qui lui permettra de

devenir financièrement autonome au cours de l'année financière 2000-2001.

Plus tôt cette année, la directrice du Conseil, Shirley L. Thomson, a rendu hommage à Luke Rombout, qui a contribué à donner une nouvelle vie et une nouvelle orientation au programme de la Banque. «Le leadership, la sagesse et la persévérance avec lesquels M. Rombout a réussi à remettre sur pied la Banque, a déclaré la directrice, sont essentiellement ce qui a permis à cette importante initiative originale, financée par des deniers publics, de ne pas disparaître. Nous lui devons toute notre gratitude pour sa détermination inébranlable de maintenir en vie cette institution publique novatrice.»

La Commission du droit de prêt public

La Commission du droit de prêt public (CDPP) fait des paiements aux auteurs canadiens dont les ouvrages admissibles font partie des collections des bibliothèques publiques et universitaires du Canada.

En 1998-1999, la Commission a célébré treize années d'existence marquées par l'augmentation continue des auteurs et titres qui reçoivent des paiements. Elle a payé un montant global de 8 059 252 \$ à 11 602 auteurs, 3,9 p. 100 de plus qu'en 1997-1998, pour 42 785 titres. En raison de cette croissance, le montant

payé pour chaque titre admissible trouvé dans l'une des bibliothèques de l'échantillon est descendu à 37,80 \$, de 39 \$ qu'il était l'an dernier, une diminution de 3 p. 100. D'autre part, le montant maximum que peut recevoir un auteur est passé de 3 900 \$ à 3 780 \$.

La Commission s'est concentrée sur trois choses cette année.

Les méthodes de vérification des titres

Dans la plupart des provinces, les fonds des bibliothèques

publiques ou universitaires, et souvent des deux, sont intégrés en catalogues collectifs provinciaux. La Commission cherche à déterminer combien de ces catalogues collectifs existent et comment, si la chose est possible, modifier ses propres méthodes de vérification pour utiliser ces données.

L'adoption d'une loi sur le DPP

La Commission veut depuis quelque temps déjà assurer des fondements plus stables au programme canadien du droit de prêt public. La question des programmes

DPP fondés sur une loi sera abordée au prochain Colloque international sur le DPP et il se peut que nous tirions inspiration et encouragement d'un examen plus détaillé des programmes d'autres pays qui jouissent de cette protection.

Le troisième Colloque international sur le droit de prêt public

La Commission a consacré une bonne partie de son énergie au cours de l'année à planifier le troisième Colloque international sur le DPP, qui aura lieu à la Bibliothèque nationale du Canada du 1^{er} au 4 octobre 1999. Des représentants de 25 pays ont été invités, dont 14 sont dotés d'un programme DPP.

La Commission canadienne pour l'UNESCO

La Commission canadienne pour l'UNESCO fait partie du Conseil des Arts du Canada depuis sa création, en 1957. On a jugé qu'encourager la coopération dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication était tout aussi important qu'assurer la sécurité militaire et économique. Dans la conjoncture actuelle, nous avons plus que jamais besoin de la vision de paix de l'UNESCO, fondée sur la coopération intellectuelle de tous les pays.

Activités

Les nombreuses activités de la Commission canadienne durant l'année illustrent bien le rôle qui lui a été donné de conseiller le gouvernement canadien sur ses relations avec l'UNESCO et de coordonner les nombreux groupes et particuliers qui s'intéressent au travail et aux programmes de l'UNESCO. Ces activités comprennent :

- l'organisation de la réunion nord-américaine préparatoire à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (Paris, octobre 1998) et la participation à la délégation canadienne à la Conférence;

- l'organisation de la réunion nord-américaine préparatoire à la Conférence mondiale sur la science (qui doit avoir lieu à Budapest du 26 juin au 1^{er} juillet 1999);
- le suivi de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement (Stockholm, mars-avril 1998).

Plan stratégique

L'examen du mandat de la Commission a été amorcé il y a plus d'un an. La Commission ayant vu son budget et son personnel réduits de moitié au milieu des années 90, ses membres ont senti le besoin de reconsidérer son orientation et son mandat. Un groupe de travail et le Comité exécutif ont élaboré un Plan stratégique qui recommande, entre autres, que la Commission officialise par des ententes administratives ses relations avec ses divers partenaires, qu'elle repense sa structure de façon à la rendre plus souple et plus apte à se conformer à un environnement qui évolue rapidement et qu'elle élargisse son rôle de promotion.

Culture de la paix

Tous ces éléments sont reliés entre eux par la notion d'une «culture de la paix». La paix ne peut reposer uniquement sur des accords politiques et économiques entre gouvernements. Elle dépend aussi du respect des droits de la personne et d'une vigoureuse promotion de la tolérance et du respect mutuel. Il ne s'agit pas d'une notion propre à l'UNESCO. Le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy, a récemment déclaré «que les droits de la personne et les libertés fondamentales, le droit de vivre dans la dignité, de manger à sa faim, d'être abrité, d'avoir accès à des services raisonnables de santé et d'éducation, avec la protection de la règle de droit et d'un bon gouvernement, sont aussi importants pour la paix mondiale que les mesures de désarmement. Nous nous rendons compte que la sécurité ne peut se limiter au pays, mais doit s'étendre à la société civile.» Tel est le travail de l'ONU, de l'UNESCO et des membres de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

En prévision de l'an 2000, qui sera l'Année internationale pour une culture de la paix, la Commission canadienne pour l'UNESCO prépare une trousse qui mettra l'accent sur les instruments de l'UNESCO en matière de droits de la personne, dans le contexte du 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. D'autre part, elle a tenu en janvier et mars 1999 la première d'une série de consultations des enseignants et des autres intervenants qui contribuent à promouvoir la notion d'une culture de la paix au Canada. Ces consultations et ces activités de suivi doivent se poursuivre en l'an 2000.